

# Agglo Orléans → Ouest et Nord



## INFOS SERVICES

### LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

#### Après-midi dansant

Dans le cadre des animations d'été proposées par la commune, le club Retrochap organise un après-midi dansant, le dimanche 21 août, de 15 à 20 heures, à la guinguette des bords de Loire, « Chez Robert et Raymond », 5, chemin des Grèves, à La Chapelle-Saint-Mesmin, animé par l'orchestre Jean François Bernard. Entrée : 8 euros. Pas de réservations. Renseignements au 06.03.15.83.25 ou au 02.38.64.09.91 (heures des repas). ■

### SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Film

## INGRÉ

# Extension du Pôle 45 : objectif, créer 600 emplois

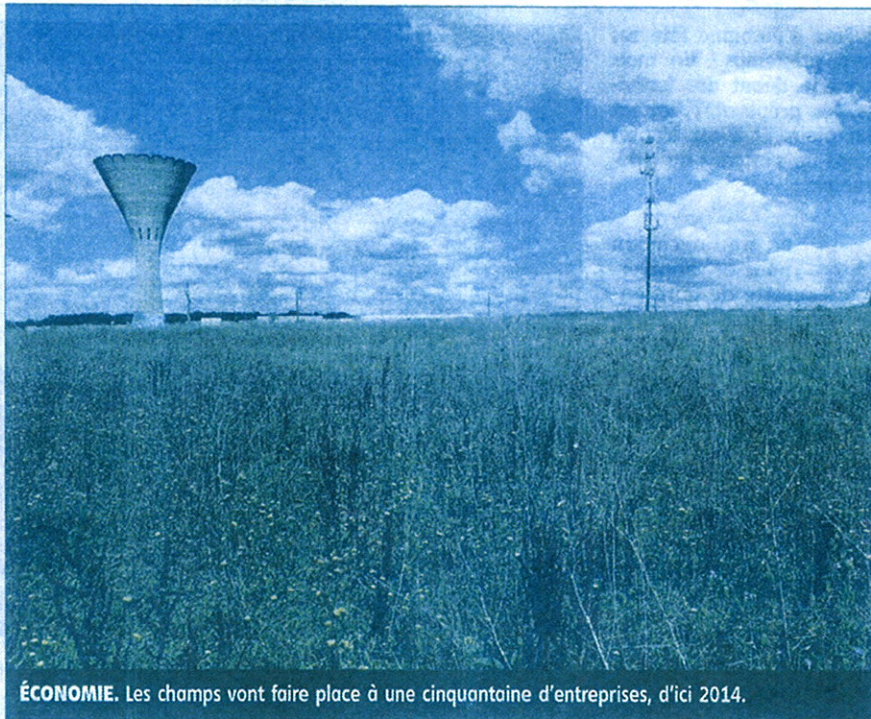
La communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire va étendre la zone industrielle Pôle 45, sur la commune d'Ingré.

La Zac (zone d'aménagement concerté) des Guettes va s'agrandir de 39 hectares. Un coup dur pour les paysans, mais une nécessité économique en période de crise. L'extension va permettre l'implantation d'une cinquantaine de PME (petites et moyennes entreprises), avec, comme objectif, la création de 600 emplois. Les artisans seront privilégiés.

### Début des travaux dans six mois

Les travaux d'aménagement, confiés à l'entreprise Orlim-Deret, devraient débuter dans six mois.

Selon l'engagement de la mairie d'Ingré dans le développement durable, la zone des Guettes répondra à des contraintes spécifiques. Un doublement de



ÉCONOMIE. Les champs vont faire place à une cinquantaine d'entreprises, d'ici 2014.

la Nationale 157 évitera les nuisances sonores pour les habitants. Le hameau

des Muïds sera, lui aussi, préservé contre les nuisances visuelles et sonores.

La végétation cachera en partie la zone et des architectures esthétiques

s'intégreront dans le paysage. Des pistes cyclables seront aménagées, pour le confort et la sécurité de tous. Claude Fleury, adjoint au maire, insiste sur l'importance d'avoir « une zone industrielle à taille humaine ».

### Protéger le captage du château d'eau

L'une des grandes priorités, pour la commune, est de protéger le captage du château d'eau. Ce dernier, situé au cœur de la Zac des Guettes, fera l'objet de toutes les attentions. Les entreprises devront rendre étanche leurs parcelles. Un espace paysager sera, en outre, créé autour du château d'eau.

La « nouvelle » Zac des Guettes devrait voir le jour en 2013 ou 2014. ■

S. B.

## ORMES

Des cabanes créées de A à Z au parc de Bel-Air